



Bulletin de Germigny des Prés

Décembre 2023


Edito du Maire




Les années se suivent et les évènements internationaux se succèdent. La guerre en Ukraine se poursuit sans qu'aucune solution diplomatique ne soit trouvée et le Moyen-Orient s'embrase. Ces conflits nous rappellent les heures les plus sombres de l'histoire



mondiale (dont nous n'avons sans doute pas tiré toutes les leçons) et ne sont pas sans impact sur notre quotidien. Espérons que la raison finisse rapidement par l'emporter pour un retour de la paix.




Sur le plan local, si certains projets ont été reportés sur 2024, l'année n'en a pas moins été chargée d'un point de vue administratif mais également pour l'entretien du patrimoine communal. Quelques actes de vandalisme commis sur la commune (vol de la serrure codée du préau, vol des projecteurs de l'oratoire) ont également été chronophages. Espérons que ces actes resteront isolés. Soyons positifs malgré tout !



Comme il est de tradition, la fin de l'année va nous permettre à tous de faire une pause, de recharger les batteries et de profiter de nos proches lors de moments privilégiés.

Nous vous donnons rendez-vous pour la cérémonie des vœux du Maire le **samedi 13 janvier à 11h00**.


Au nom des élus et agents, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Philippe Thuillier



 Mairie de Germigny des Prés
Place de la mairie
45110 Germigny des Prés
02 38 58 27 03

 www.germigny-des-pres.fr
mairie-germigny@orange.fr

 Intramuros - Application gratuite
sur smartphone ou tablette

Sommaire

Communauté de Communes Val de Sully	1
Presbytère	1
Entretien de la voirie	2
Eclairage Oratoire	2
Sénatoriales	2
Commémoration du 11 novembre	3
Rando Octobre Rose	3
Comité des fêtes	3

Concert de l'Oratoire.....	4
État civil.....	5
Ciné en plein air	5
Vœux du Maire.....	5
Fleurissement.....	6
Les germignons à l'honneur.....	6
Gâteau aux petits beurres et chocolat	7
Histoires de Noël : La légende du gui	7
Jeu de Noël	7

Communauté de Communes Val de Sully

Les trois projets phares de la Communauté de Communes se poursuivent : deuxième tranche de vidéo-protection, réhabilitation-extension de la crèche de Sully, aménagement de l'éco-parc des Ajeaunières.

Le PLUi est toujours en cours. La phase de recensement est terminée. La consolidation des projets et besoins communaux se poursuit en prenant en compte l'ensemble des contraintes réglementaires qui sont opposables : secteurs protégés, zones inondables, zones de densification,... Un équilibre difficile à trouver !

Si vous avez des projets qui nécessitent d'être pris en compte dans le PLUi, veuillez en faire part à la Mairie ou au service urbanisme de la Communauté de Communes. Des cahiers de recueil sont à votre disposition.

Le Fonds de Concours est un dispositif d'aide financière (subvention) de la CCVdS envers ses communes membres pour soutenir les projets d'investissement. Le subventionnement possible maximal est de 50% du reste à charge de la commune (une fois les autres subventions obtenues déduites), dans la limite de 100 000€ par an par commune. La commission Fonds de Concours se réunit trois fois par an afin d'étudier les dossiers déposés. En 2023, 60 dossiers ont été déposés représentant un montant d'investissement des communes de 5,6 M€ HT ; la CCVdS participant à hauteur de 968 500€. Ce dispositif donne une bonne bouffée d'oxygène aux budgets communaux ! En ce qui concerne la commune de Germigny, nous avons déposé six dossiers pour un montant total d'investissements de 37 861€ HT soutenus à hauteur 18 930€. Parmi nos investissements, citons : la clôture de l'école, le radar pédagogique, la régulation du chauffage de la salle des fêtes, le busage des fossés impasse des Erables, la reprise des caniveaux sur la RD60, la réfection de la toiture sud du garage du logement communal...

Le Mag de la CCVdS est distribué chaque trimestre, en même temps que le bulletin municipal. Si vous ne l'avez pas reçu, merci de le signaler ; des exemplaires sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Presbytère

Après avoir été gîte, puis location de longue durée, l'ancien presbytère a été longtemps inoccupé.

Ces dernières années, une sophrologue s'est temporairement installée et nous avons conventionné avec La Poste pour que la cuisine serve de point déjeuner pour les facteurs. Le bâtiment a également servi de logement d'urgence à plusieurs reprises. Malheureusement, aucun projet « longue durée » n'a pu voir le jour.

Cependant, dans son état actuel, le bâtiment ne peut accueillir durablement, en raison de :

- Fuites sur la toiture,
- Menuiseries à remplacer,
- Isolation à renforcer.

Pour ces raisons, le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre la rénovation du bâtiment aidé par Cap'Loiret (service ingénierie du Département du Loiret). Nous avons donc fait réaliser les diagnostics préalables nécessaires (amiante-plomb, structure, énergie) et avons lancé un appel d'offres pour sélectionner un architecte qui nous accompagnera pour cette rénovation. Les travaux seront phasés en commençant par la toiture, les menuiseries extérieures puis l'isolation. Ainsi rénové, le bâtiment serait prêt à accueillir une activité (avec éventuellement des modifications intérieures supplémentaires à réaliser). Mais avant d'en arriver là, il faudra déposer les dossiers de subventions (et les obtenir !).

Sans attendre le Conseil Municipal a confié à l'entreprise Placier les réparations d'urgence de la toiture pour un montant de 2 645,20 HT.



Entretien de la voirie

Comme indiqué dans le précédent bulletin, les fossés de l'impasse des Erables et d'une partie de la route des Thoreaux ont été busés. Les abords de ces busages sont encore très meubles. Merci d'être prudents et vigilants tant que l'herbe n'aura pas repoussé, ce qui permettra de les stabiliser.



Afin de « prolonger » la durée de vie des chaussées communales, chaque année les trous les plus importants ou en formation sont rebouchés par de l'enrobé à froid. Cette opération requiert des conditions météorologiques favorables mais aussi beaucoup de temps passé. Aussi, il se peut que tout problème ne soit pas résolu. Un nouveau passage sera organisé en 2024.



Eclairage de l'Oratoire

A peine installé, déjà vandalisé !

En avril, nous avons inauguré l'éclairage de mise en valeur de l'Oratoire. Cet éclairage, très apprécié par l'ensemble de la population et des visiteurs, doit permettre à l'Office de Tourisme d'élargir son offre de visites. Des visites nocturnes seront envisagées.

Malheureusement, en octobre, 2 des 3 projecteurs éclairant les absides ont été volés. Cet acte scandaleux a profondément choqué les membres du Conseil Municipal qui avaient mis tant de cœur dans ce projet.

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie. Maintenant, il ne nous reste plus qu'à remettre en état l'éclairage et les délais risquent d'être longs.

Sénatoriales

En septembre 2024, les sénateurs du Loiret ont été renouvelés. Si les Députés sont élus au suffrage universel, les Sénateurs sont élus par « les grands électeurs », c'est-à-dire les collectivités territoriales (notamment les communes) qu'ils représentent. Ils sont élus pour 6 ans. Leur rôle principal est de proposer et voter des lois, de contrôler l'action du gouvernement et aussi de remonter les problématiques « de terrain » des communes.

De 2018 à 2024, les sénateurs du Loiret étaient : Hugues SAURY, Jean-Noël CARDOUX et Jean-Pierre SUEUR. Après plusieurs décennies d'engagement public, les deux derniers cités ont décidé de ne pas briguer un nouveau mandat.

Les Sénateurs du Loiret sont donc maintenant : Hugues SAURY, Pauline MARTIN et Christophe CHAILLOU (de gauche à droite sur la photo). Tous les trois sont bien connus dans le Département. Nul doute que vous aurez l'occasion de les rencontrer à Germigny lors des vœux du Maire ou lors d'inaugurations.



Commémoration du 11 novembre 2023

C'est sous une éclaircie que les Germignonnes et Germignons de tous âges se sont déplacés en ce samedi 11 novembre. Ils ont accompagné Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal pour commémorer le 105ème anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre 1914/1918 et le 100ème anniversaire de la flamme du soldat inconnu.

Après le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, Monsieur le Maire a rappelé les circonstances et les origines de cette guerre meurtrière. Une minute de silence a permis le recueillement en souvenir de tous ceux tombés lors de cette Grande Guerre et pour nos trois soldats disparus cette année en opération extérieure. Les sapeurs-pompiers (Capitaine David et Caporal Corentin) et l'armée de terre (Commandant Arnold) ont entonné la Marseillaise a capella. Puis le produit de la traditionnelle vente de bleuets organisée par Monsieur et Madame BOURSIN a été remis aux Anciens Combattants.

Cette cérémonie s'est clôturée par un moment d'échange et de convivialité autour du verre de l'amitié à l'Hôtel Restaurant de la Place.



Rando d'Octobre rose

Le comité des fêtes a accueilli, le dimanche 15 octobre dernier, 173 marcheurs sur les 3 parcours proposés de 6, 9 et 12 kms. Plus du double de participants par rapport à l'Édition 2022 !

Les dons des marcheurs ; soit 700€, sont reversés à l'association "Les Roses de Jeanne" qui œuvre pour le bien être des femmes atteintes de cancer. N'hésitez à vous rapprocher d'un membre du comité des fêtes pour avoir les coordonnées des Roses de Jeanne, si besoin.



Comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes aura lieu le **13 janvier 2024 à 16h** dans la salle des fêtes. Ce sera l'occasion de faire un bilan de l'année, de présenter les projets futurs et d'accueillir de nouveaux bénévoles. Cet après-midi se terminera par le partage d'une galette des rois ! Venez nombreuses et nombreux !



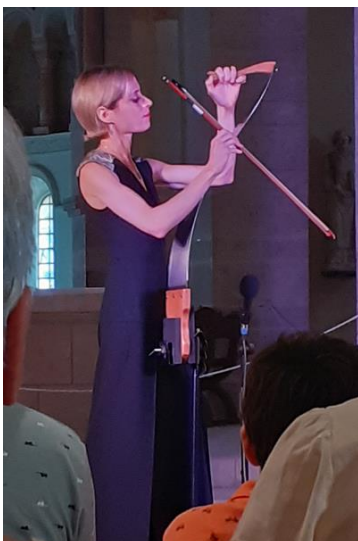
Concerts de l'Oratoire

Cette année, 4 spectacles de qualité avec des univers très différents :

- Le groupe KAÏMOS le 2 juillet 2023. Ce concert, en extérieur dans les jardins de l'oratoire, a attiré un public nombreux qui a pu découvrir des chants populaires grecs et s'initier aux danses grâce à l'association Franco-Hellénique de Tours et aux Ateliers de Germigny des Prés. Un très bon moment de musique et de partage !



- HYRTIS le 9 juillet 2023 : Le Thérémine et la lame sonore ne sont pas des instruments forcément connus du grand public. HYRTIS maîtrise parfaitement ces deux instruments. Une très belle découverte qui a enchanté et transporté le public. Mention spéciale à la reprise d'un morceau de David BOWIE !



- LES MECANOS, le 16 juillet 2023 : Cette polyphonie vocale à dix voix a fait vibrer le public en se réappropriant des répertoires régionaux français et occitans avec des instruments détournés (clés plates, pots d'échappement, etc...).



- FRANCOEUR, le 23 juillet 2023 : Un univers très personnel et envoûtant. FRANCOEUR nous a porté avec sa voix magnifique et sa harpe.



L'originalité des concerts de l'oratoire réside dans ce lieu unique, sa sonorité, la qualité des spectacles proposés et la proximité avec les artistes.

Merci à Gautier MERGEY et Marie MADROLLES du Service Culture-Patrimoine de La Communauté de Communes pour le choix des artistes et leur investissement pour promouvoir la culture et le patrimoine dans les communes du Val de Sully.

État civil

Période du 1^{er} septembre 2023 31 novembre 2023

Naissances :

GIROUX Maël le 29/10/2023

Mariage :

Néant

Décès :

BONNETON Annaïck veuve GALLIER le 01/10/2023

FERREIRA Didier le 14/10/2023

MARIA Patrick le 16/10/2023

Ciné plein air

Environ 150 personnes étaient présentes pour la troisième édition du Cinéma de Plein Air à Germigny des Prés le samedi 1^{er} juillet 2023.



En première partie de la soirée, un apéritif musical a été offert par la commune, animé par le duo « La Méchante et Le Connard », suivi de la projection du film « Les 2 Alfred ». Un moment très convivial !



La cérémonie des vœux du Maire à la population est une tradition ancrée dans les communes depuis de nombreuses années. Depuis 2014 à Germigny, cette rencontre a lieu le samedi matin, ce qui permet de réunir le plus grand nombre.

C'est l'occasion de présenter les réalisations de l'année écoulée, d'évoquer les projets de l'année et à venir. Les Parlementaires (Député et Sénateurs), les Conseillers Départementaux et autres élus communautaires et communaux participent également.

Pour les nouveaux arrivants, cela permet également de faire connaissance avec les élus communaux. Enfin, le « pot » de clôture permet de nombreux échanges informels entre toutes les personnes présentes. Un moment privilégié où vous êtes tous invités.

En 2024, les Vœux du Maire auront lieu le : **samedi 13 janvier à 11h00** à la salle des fêtes, venez nombreux !



Fleurissement

Pour célébrer Octobre Rose, les jardinières de la mairie ont été fleuries et les tilleuls ornés de nœuds et pompons roses.



Pour l'arrivée de l'automne, la place du village a été décorée : citrouilles, coloquintes, chrysanthèmes et bruyères.



Pour Noël, les lutins et autres décorations appropriées ont fait leur apparition.



Lors du week-end du 15 août dernier, la salle du conseil municipal s'est transformée en galerie d'exposition pour le plaisir des yeux.

Elisabeth RODIER, Germignonne de longue date, a exposé ses créations ainsi que celles de Michel COUET et Françoise DREVENAK.

On pouvait y découvrir des toiles et des sculptures. Françoise DREVENAK réalise des toiles à l'acrylique. Michel COUET, agriculteur à la retraite utilise son savoir-faire en matière de soudure pour réaliser des objets, personnages et animaux tout à fait surprenants à partir de métal. Elisabeth RODIER travaille également la sculpture mais avec de la terre depuis plus de 10 ans.

Ayant des difficultés à trouver des personnes pouvant cuire ses réalisations, elle se tourne de plus en plus vers d'autres matériaux. Elle utilise des sacs de jutes (sac servant à transporter le café ou les pommes de terre) pour réaliser des œuvres en y incorporant des plantes, des graines et son inspiration.

L'exposition a duré trois jours et plus de 100 personnes sont venues contempler des créations variées et originales réalisées par des créateurs locaux.

Une expérience qui pourrait se renouveler...

Gâteau aux petits beurres et chocolat



Facile 20 min 5 min Bon marché

Ingrédients pour 6 personnes :

- 1 paquet de biscuits type petits beurre,
- 20 cl de crème liquide
- 300 g de chocolat pâtissier
- 10 g de beurre

Étape de préparation :

1. Versez la crème dans une casserole et porter à ébullition. Hachez le chocolat et déposez-le dans un saladier. Versez la crème bouillante, laissez reposer quelques secondes puis mélanger à l'aide d'une spatule pour obtenir une ganache. Laissez tiédir puis placez au frais.
2. Chemisez un moule à cake de papier sulfurisé beurré. Tapissez le moule de biscuits puis versez un peu de ganache. Alternez ainsi les couches de ganache et de biscuits.
3. Placez au réfrigérateur au moins 4 heures.

Démoulez puis plaquez des petits beurres tout autour du gâteau.

Jeu de Noël

Trace le chemin qui mènera le lutin jusqu'au Père Noël.



Histoires de Noël : La légende du gui

Le gui, plante sacrée des druides, fait désormais partie des traditions des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Le gui, que les Grecs attachaient au dieu messager de l'Olympe et de la santé Hermès, était également considéré comme une plante sacrée au temps des Gaulois.

Les druides croyaient que cette plante avait été semée par une main divine sur le chêne et voyaient dans l'union entre leur arbre sacré et ces branches à feuilles durables, un signe d'immortalité.

La légende raconte qu'Énée, fils d'Anchise et d'Aphrodite et héros de la guerre de Troie, réussit à ouvrir le monde souterrain lors de sa descente aux Enfers grâce au gui qu'il détacha de « l'arbre au feuillage doré » accompagné de deux colombes.

Le gui est aujourd'hui synonyme de renouveau. On accroche des branches, un ballon ou une guirlande et on s'embrasse sous les belles branches à minuit.

La légende veut que les couples qui s'embrassent sous le gui se marient d'ici un an !

